

Circonscription Saint Pryvé saint Mesmin

Ecole maternelle du Poutyl

6 classes Olivet

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 4 mars 2025

Convocation adressée le 3 février 2025 par la Directrice de l'école, Mme Rodriguez

Le Conseil d'école s'est réuni le 4 mars à 18H00.

Secrétaires de séance: Mmes Hutteau et Poignet, M. De Truchis

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Rodriguez	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Masson Mme Peigné Mme Pommereul Mme Hutteau Mme Poignet Mme Linon	Enseignantes
Inspectrice de l'éducation nationale	
M. Calleja	IEN
ELUE	
Mme Chayot	Elue
PARENTS D'ELEVES	
Mme Bazile Mme Benoit Michel Mme Corvillo M. de Truchis	Elus titulaires
DDEN	
Mme Sainson	DDEN
MANAGER DE LA MAIRIE	
M. Sardon	Manager mairie de l'école du Poutyl

Membres invités

Nom	Qualité
Mme Cambarrat Mme Erjil Mme Fournier Cornu Mme Le Groux Mme Souliaert	Elues suppléantes ATSEM

Membres absents excusés

Nom	Qualité
M. Calleja Mme Louchart Mme Brun Mme Lièvre Mme Traore	IEN Psychologue scolaire du RASED Enseignante spécialisée du RASED Elues suppléantes

Mme Moreau Mme Julien Mme Sainson Mme Chayot Mme Bazinet Mme Richer	Elues titulaires DDEN Elue Enseignantes
--	--

Mme Rodriguez rappelle que les questions des RPE trouveront une réponse au fur et à mesure du déroulement de l'ordre du jour.

1°- Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école 2024/2025 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2°- La liaison inter-cycles et les résultats des évaluations:

-Les résultats des évaluations de début CP : Un conseil de liaison GS/CP a eu lieu le mardi 18 novembre. Les enseignantes de CP ont indiqué que les résultats étaient très satisfaisants. Elles ont remarqué une évolution positive des résultats notamment en phonologie.

Des difficultés demeurent cependant : la connaissance du lexique, la résolution de problèmes et la reconnaissance des lettres dans les différentes graphies.

Ces domaines (du lexique et de la résolution de problèmes) vont donc faire partie d'une réflexion sur un avenant au projet d'école. Des APC sur la reconnaissance des lettres ont été et vont être menés.

Une harmonisation des pratiques concernant l'écriture cursive et le codage en phonologie a été décidée entre la GS et le CP.

-Les actions de liaison GS/CP :

-Lecture des CP aux GS : Les CP vont produire des écrits à partir d'albums sans texte, qu'ils viendront lire aux élèves de GS.

-Olympiades des sciences en mai : les GS participeront aux groupes d'expériences créées en élémentaire sur le thème des mers et des océans.

-Fête des 100 jours d'école : les GS confectionneront des gâteaux et inviteront les CP pour fêter le 100^{ème} jour d'école.

-Tuilage des GS par les CP pendant une demi-journée avec des activités de phonologie, des lectures, de la motricité. Les GS déjeuneront à plusieurs reprises au self de l'élémentaire.

3°- Suivi des différentes aides aux élèves à besoins particuliers :

Lors de la 3^{ème} période, les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont permis de réaliser des évaluations afin de compléter les carnets de suivi des apprentissages mais également de prévoir les futurs groupes pour la 4^{ème} période.

Des demandes de prise en charge par les membres du RASED ont été formulées par les enseignantes. Des observations en classe ont été effectuées par la psychologue scolaire. Suite à cela, des équipes éducatives ont eu lieu avec les familles en présence de l'enseignante, de la directrice et de la psychologue scolaire.

En cas de suivi à l'extérieur, nous demandons a minima un bilan des progrès et des besoins de l'enfant aux professionnels s'ils ne peuvent être présents.

La visite de la PMI pour les élèves de MS a eu lieu les 23 et 30 janvier 2025. Cela a permis d'orienter deux familles vers le médecin de la PMI pour des examens complémentaires et d'orienter d'autres familles vers d'autres spécialistes (ORL, ophtalmologiste, dentiste).

Avant le recours à ces différents dispositifs, les enseignantes mettent en place, au sein de leur classe, différentes organisations de différenciation pour aider les enfants à besoins : une activité différente et adaptée, l'aide individuelle avec l'atsem/l'enseignante, la passation de consigne répétée en individuel, voire du matériel adapté...

4°- Rencontre avec les parents et remise du carnet de suivi des apprentissages :

Entre le 10 et le 14 mars, chaque enseignante va proposer un calendrier de rendez-vous de 10/15 minutes aux parents afin de faire un bilan scolaire et de leur remettre le carnet de suivi des apprentissages de leur enfant. Certains rendez-vous pourront se faire en présence de la directrice.

Ce carnet sera à nouveau complété en fin d'année scolaire pour les PS et les MS. Les enseignantes d'élèves de GS complèteront une synthèse des acquis.

Le carnet de suivi des apprentissages sera conservé pendant les 3 années de maternelle. Vous y trouverez tous les objectifs d'apprentissage de la maternelle classés par domaines. Il est complété deux fois par an par les enseignantes. Lorsqu'une compétence est validée, celle-ci est datée.

5° - Actions pédagogiques menées ou envisagées :

-Des sorties au parc du Poutyl et à la bibliothèque (prix Unicef et p'tites zoreilles): ont et auront lieu dans l'année

-Le café des parents : le 31 janvier à l'initiative des RPE, le but : être en contact avec les parents de l'école, se faire connaître, évoquer les questions pour le prochain conseil d'école. L'idée est de renouveler cette action un mois avant chaque conseil d'école.

-Initiation au karaté : le 21 ou 23 janvier, sous forme de parcours de motricité, 45 minutes par classe. Les enfants ont pu découvrir différentes règles et mouvements du karaté.

-Fêtes des reines et des rois : le 31 janvier, chaque élève avait réalisé une couronne au sein de sa classe. Nous nous sommes retrouvés pour un défilé en musique puis un goûter financé par la coopérative scolaire.

-Masters de Badminton : Les GS de Mmes Poignet et Bazinet participeront à cette journée. Ils assisteront à des matchs de haut niveau et pratiqueront du badminton. Le coût de 30 euros sera financé à environ 50% par la commune et la coopérative scolaire. Le transport en bus sera gratuit. Les PS de Mme Bazinet seront accueillis dans la classe de Mme Peigné.

-Cinématernelles : Les classes de Mmes Masson, Hutteau, Peigné et moi-même se rendront en car au cinéma des Carmes le 14 mars pour assister au visionnage de *L'hiver féérique*. Les entrées seront financées par la coopérative scolaire pour un budget de 282.10 euros. Une demande d'aide a été réalisée auprès de la mairie. Les deux cars seront pris en charge par le budget transport de la commune.

-Journée de l'arbre : le 20 mars pour les élèves de GS de 14h à 15h15 au gymnase de Beauvoir. Il sera nécessaire de prévoir une tenue adaptée. Des Primevères seront livrées à l'école pour de futures activités jardinage.

-Carnaval : le 28 mars avec un défilé en fin de journée suivi d'une vente de crêpes au profit de la coopérative scolaire. Les RPE proposent de donner des déguisements à l'école pour les élèves qui n'en ont pas. L'équipe pédagogique les remercie pour cette gentille attention.

-Musée des Beaux-arts : pour la classe de Mme Rodriguez le 4 avril.

-Rencontres chantantes : à l'Alliage le 19 mai de 10h à 11h15 avec l'école de Ronfard.

-Piscine : pour les élèves de GS, du 05 /05 au 12/06, à raison de 2 séances par semaine (lundi et jeudi). Afin de respecter la réglementation, les parents accompagnateurs doivent passer un agrément (prochain agrément : mardi 1^{er} avril à 17h15).

-Projet jeux de société avec les séniors d'Olivet pour les GS de Mme Pommereul.

-Fête d'école: la date du 27 juin est retenue.

Activités des « parents en action » :

-Vente de chocolats jusqu'au 11 mars. La distribution aura lieu après 16h30 un soir de la dernière semaine par les « parents en action ».

-Objets personnalisés : l'objet sera réalisé par chaque classe durant la dernière période (les dessins au retour des vacances).

-Vide grenier en accord avec la mairie: le samedi 17 mai de 10h à 16h dans la cour de l'école : vente jeux, vêtements d'enfant. Présence d'une buvette. Les « parents en action » doivent formuler par écrit leur demande.

-Label E3D sera étudié et inclus au projet d'école.

6°- Organisation du temps scolaire et périscolaire :

Mme Rodriguez rappelle que les horaires doivent être respectés notamment le matin. Comme annoncé en début d'année, à 8h31, plus aucun parent n'entre dans l'enceinte de l'école. Les enfants vont seuls jusqu'à leur classe. Cette démarche permet de fermer plus rapidement l'école et de réduire le nombre de retard et ainsi d'être disponible plus rapidement dans la classe.

Mme Rodriguez répond aux questions des RPE sur ce thème :

-les récréations par mauvais temps: dans la mesure du possible et hors alerte météorologique orange ou rouge, les classes sortent en récréation sur un temps adapté aux conditions météorologiques. En cas de grand froid, les récréations peuvent être raccourcies et se déroulent dans la grande cour. En cas de pluie, seules deux classes peuvent être sous le préau en même temps. Donc nous pouvons être amenées à décaler les récréations et à utiliser la salle de motricité. En cas de forts vents, nous utilisons la salle de motricité et, exceptionnellement, le TBI dans la salle de garderie pour visionner un documentaire ou un dessin animé sur le thème du moment. Ce dernier point est vraiment très exceptionnel et d'une durée très limitée.

Nous remarquons que parfois les enfants ne sont pas habillés en fonction des conditions météorologiques et qu'il est parfois nécessaire de le rappeler aux familles.

-les temps de repos/de sieste : seuls les PS bénéficient d'un temps de sieste au dortoir dès la sortie du restaurant scolaire entre 13h00 et 15h00. Les MS bénéficient d'un temps de repos au calme dans leur classe. Les GS bénéficient également d'un temps calme : lecture d'histoire, écoute musicale...

-La connexion à Prim'OT : depuis fin janvier, la connexion doit se faire en passant par Educonnect (message envoyé au début des vacances de Noël). En cas de difficulté, il faudra redonner les numéros de portable et adresse mail à la directrice afin qu'elle vérifie la base de données. Si les éléments sont corrects, il sera nécessaire de contacter l'assistance.

M. Sardon répond aux questions sur le temps périscolaire. Un échange avec les parents représentants a eu lieu la semaine dernière. Voici les points abordés :

-Demande de quelques parents de supprimer le saucisson qui peut être servi 2 ou 3 fois dans l'année. La collectivité s'interroge et une décision sera prise ultérieurement.

-Les RPE rappellent qu'ils sont satisfaits des menus de l'école.

-Les menus et les goûters seront prochainement affichés sur l'espace citoyen.

-Question sur la quantité à la cantine : Exceptionnellement, si un manque de quantité de viande ou de fromage est observé, il y a des aliments de remplacement. Cela peut aussi arriver occasionnellement en cas de problème d'approvisionnement.

-Les déchets sont récupérés par le cycloposteur, une SCOP qui apporte ces déchets aux maraîchers pour réaliser du compost.

M Sardon propose au RPE de venir passer un temps en cantine au moment du service pour voir comment est organisé le temps méridien.

7°- Travaux et sécurité à l'école :

Des travaux ont été réalisés : pose d'un rack à vélo (un 2^{ème} sera très probablement acheté prochainement), des réparations « classiques » (fuite, rideau cassé, WC bouché...) sont effectuées.

Une demande de pose de film miroir a été réalisée pour les 3 classes donnant sur la cour principale afin de réduire la visibilité. Malheureusement cela ne diminuera pas la chaleur, ce que déplore les enseignantes concernées.

Des « cloisonnettes » vont être installées dans les 2 sanitaires.

Les travaux sur la toiture (suite à des fuites) sont en cours d'étude.

Nous demandons s'il serait possible de fermer le portail du foyer pour éviter le passage de personnes extérieures devant la petite cour. M Sardon va se renseigner.

M. Sardon a fait déboucher les regards de la cour principale afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie.

L'ordinateur de la classe de Mme Poignet fonctionne très lentement. Un problème de mémoire est avéré. Nous souhaitons que cela soit réparé rapidement dans l'attente d'un changement de matériel.

Un exercice de confinement (de type tempête) a eu lieu le 6 février. Le déclenchement de l'alerte se fait par talkie-walkie, le regroupement a été rapide dans la salle de motricité. Le confinement a duré 15 minutes.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 3 mars. Seuls les adultes de l'équipe étaient prévenus. Nous avons simulé un départ de feu en cuisine auprès de Marie-Odile. Tout s'est très bien déroulé. L'évacuation a été rapide et sans bousculade. M. Pelé, responsable de la sécurité auprès de la mairie d'Olivet, était présent.

8°-Budgets municipaux et budget de la coopérative scolaire :

Cette année civile, les budgets sont les suivants : pour les fournitures (de 4992 euros), pour Noël (budget de 776 euros) et le budget transport (2490 euros). L'équipe pédagogique déplore des tarifs excessifs chez Majuscule et interroge la mairie sur les changements de marchés publics.

M Sardon précise que le budget investissement a augmenté un peu pour essayer de suivre l'inflation.

Mme Masson présente le fonctionnement de la coopérative scolaire.

Face aux actions proposées par le groupe parents en action, la solution serait de créer une association qui leur permet d'ouvrir un compte pour l'encaissement des participations financières aux actions menées. Ces actions seraient en soutien à des projets pédagogiques précis établis en concertation avec l'équipe enseignante.

Des besoins constatés, comme le renouvellement de livres, jeux de sociétés et équipements pour la salle de motricité offrent plusieurs projets pour apprécier le soutien des «parents en action».

9°-Questions diverses:

Une information sera prochainement diffusée auprès des familles afin de rappeler l'importance d'apporter une serviette de cantine tous les lundis et de noter les noms des enfants sur les vêtements.

Mme Rodriguez félicite le travail de l'agent d'entretien qui est très consciencieuse et efficace.

Mme Rodriguez remercie les RPE et les « parents en action » de leur investissement et de leurs idées.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 12 juin.

Le 10/03/2025

à la maternelle du Poutyl

La directrice de l'école, présidente de séance

Rodriguez Mélanie, signature



Les secrétaires de séance,

de Truchis Gilles

signatures



de Huteau Marine



de Poinet Evelyne

